



VALEURS de l'Espace de l'Être - ARCADIÆ

L'Espace de l'Être se donne comme credo de se montrer responsable éthiquement et déontologiquement des suivis psychothérapeutiques qui y seront menés. En tant qu'entreprise, le centre se montre également responsable de la qualité des conditions de travail prodiguées aux thérapeutes salariés.

Authenticité – Responsabilité – Collaboration – Accès au soin – Déontologie – Intégrité – Innovation – Autonomie - Ethique

Authenticité

Dans la mesure du possible et du raisonnable, les praticiens sont invités à appliquer eux-mêmes les éventuels conseils ou expérimentations proposés aux patients. Ils ont à cœur de connaître de l'intérieur les thérapies qu'ils délivrent afin de mieux maîtriser les rouages de leur pratique. Ils conservent leur capacité d'innovation et de créativité au sein même de leurs accompagnements, dans un souci, cette fois, d'authenticité. Ces innovations peuvent amener à une réflexion déontologique et/ou éthique et se doit d'être mis au travail à ce titre, notamment avec des pairs, afin de s'assurer de rester dans des limites déontologiques respectables et sensées.

Responsabilité

L'entreprise s'engage à valoriser les salaires des praticiens à la hauteur de leur qualification et de leurs expériences. Elle s'efforce d'accompagner individuellement chaque salarié dans la construction de son identité professionnelle, dans l'amélioration de ses compétences psychothérapeutiques et dans son sentiment de légitimité en tant que thérapeute. Elle s'engage à mettre à disposition des contenus de formations riches et divers autour d'une pratique psychothérapeutique intégrative, en y incluant les fondements de la psychothérapie du lien. Elle s'investit dans des avantages salariaux afin de sécuriser leur emploi et leur rémunération tout en rendant attractif le statut de salarié. Elle s'efforce de conserver une gestion des salariés à taille humaine pour garder des échanges fluides et des décisions réactives quant aux souhaits ou remarques de la part des salariés.

Collaboration

Le centre fédère ses équipes autour d'une vision commune impliquant l'approche thérapeutique particulière de la psychothérapie du lien mais également la mission générale de l'entreprise, ses buts et ses objectifs ainsi que ses perspectives de développement futur. Chaque salarié rejoint l'entreprise dans l'optique de participer à cette vision d'ensemble et propose, s'il le souhaite, sa contribution, qu'elle soit d'apport d'idée ou de mise en action plus concrète, à la réalisation de ces projections d'avenir.

Accès au soin

Le centre s'engage à ne pas proposer des honoraires dépassant l'entendement et perdant de vue le rapport avec la valeur ajoutée de l'entreprise.

Cette majoration est malgré tout existante car reflétant la qualité des soins prodigués et toute l'implication des salariés, et de l'entreprise elle-même, à cette amélioration continue des psychothérapies proposées.

Par ailleurs, le cadre environnemental aménagé par l'entreprise se veut chaleureux, agréable, propre et bien équipé, autant pour les patients que pour les salariés.

Afin d'assurer la pérennité et la prospérité de l'entreprise, il est nécessaire qu'elle dégage une marge de bénéfice suffisante pour lui permettre d'optimiser sa gestion salariale tout en s'impliquant dans sa croissance et son développement.

Par le biais de produits dématérialisés et/ou annexes sur la santé mentale, l'entreprise se veut fournir des outils de travail sur soi à la portée de tous les budgets.

Dans ses perspectives d'évolution, l'entreprise a à cœur de déployer une offre de psychothérapie spécialisée pour les personnes en situation précaire, notamment par l'ouverture d'un dispensaire avec des permanences de salariés souhaitant adhérer au projet.

Déontologie

Les praticiens s'efforcent de respecter le Code de Déontologie des psychologues. Ils questionnent leur pratique régulièrement, en autonomie et en confrontation avec leurs pairs dans une optique de réajustement constant de la posture thérapeutique et d'auto-vérification de son positionnement déontologique. Ils n'oublient pas d'exercer une "pratique réfléchie", aussi appelé "pratique réflexive" qui correspond à un ensemble théorique porté par Donald Schön autour de l'amélioration de son identité

professionnelle en tant que psychothérapeute. Ils s'investissent dans les supervisions cliniques internes pour affiner leur stratégie thérapeutique auprès de leurs patients. Ils s'investissent également dans les supervisions didactiques internes pour développer leurs postures de thérapeute de manière transversale (dont tous leurs patients bénéficieront). Ils œuvrent constamment dans l'optique d'une amélioration personnelle et professionnelle afin de porter en eux les valeurs intrinsèques d'un travail psychothérapeutique : la transformation et l'évolution de nos fonctionnements, de nos capacités, de nos compétences et de nos ressources.

Intégrité

Les praticiens valorisent, avec l'appui de l'entreprise, leurs formations initiales et complémentaires ainsi que les titres protégés dont ils font usage. Chaque praticien représente l'image de la profession et se doit de la respecter et de la rendre respectable. Ils s'engagent également à respecter chaque patient qui viendrait consulter ou prendre des renseignements auprès du centre. Chaque praticien est également un représentant de l'entreprise L'Espace de l'Être et se doit donc de la respecter et de la rendre respectable. Vis-à-vis de l'entreprise, les salariés s'engagent à ne pas lui porter préjudice de quelque façon que ce soit et de ne pas générer une concurrence déloyale en détournant des patients vers l'extérieur alors que les ressources internes du centre seraient en capacité de le recevoir convenablement. Les salariés réorientent judicieusement et avec parcimonie les patients vers l'extérieur lorsqu'une compétence thérapeutique n'est pas disponible en interne alors que cela bénéficiera grandement au patient ou bien que les capacités d'accueil du centre ne lui permettent pas d'assurer un suivi de qualité au dit patient. Les salariés s'engagent à respecter et à faire respecter les règles d'annulation de séance et le cadre thérapeutique au service du processus thérapeutique ainsi que de la rentabilité de l'entreprise. Vis-à-vis des patients, les praticiens s'efforcent d'explicitier leur cadre et leur méthode de travail dans un souci de transparence. Ils respectent le cadre thérapeutique impulsé par l'entreprise en s'efforçant d'en comprendre les tenants et aboutissant afin de mieux se l'approprier.

Innovation

Le centre a à cœur de proposer des perspectives d'évolution intéressante sans jamais imposer un changement de pratique ou de mission à un salarié. Chaque salarié se sent libre d'émettre ses souhaits d'évolution, d'apprentissage de nouvelles compétences thérapeutiques, de mises en œuvre de projet innovant. L'entreprise s'engage à étudier avec sérieux et bonne foi les projets de chaque salarié afin de réfléchir à leur faisabilité et aux moyens de les accompagner dans leur concrétisation. L'entreprise s'engage également à expliciter les raisons d'un refus si tel était le cas et de réfléchir avec le salarié concerné à une façon alternative de répondre à son besoin d'innovation et/ou d'évolution.

Autonomie

Les praticiens gèrent en autonomie leurs rendez-vous patients en gardant en tête la nécessité d'une rentabilité sans jamais que celle-ci ne dépasse ses capacités d'accueil. Ils sont fortement invités à respecter leurs propres limites et à ne pas surcharger leurs agendas en dépassant systématiquement le nombre de patients en file active leur permettant d'assurer une régularité à chacun d'entre eux. Leur délai d'obtention d'un rdv doit rester raisonnable, tant qu'ils sont en phase de construction de patientèle. Les praticiens décideront, en concertation avec leurs responsables, du moment où ils n'accepteront plus de patients pendant une période donnée afin d'assurer la qualité des suivis déjà entamés. La quantité des soins prodigués ne doit pas être au détriment de la qualité de ceux-ci.

Éthique

Les praticiens auront à cœur de partager leurs connaissances théoriques aux patients quand celles-ci pourraient les soutenir et les accompagner dans un processus d'autonomisation progressive. Il n'est pas ici question de conserver le savoir entre les mains du thérapeute sous prétexte de préserver la profession. Les praticiens prennent conscience que ce qui est foncièrement thérapeutique réside dans le lien, chose qui ne peut se faire sans un thérapeute en chair et en os. Ils se tranquillisent avec la phase de régression que chaque patient sera amené à vivre plus ou moins intensément dans les premiers temps de la thérapie. Ils conservent en tout temps l'équilibre entre "figure guide" et "figure dont le patient a besoin de se détacher graduellement". Ils acceptent une forme d'idéalisation sans la rejeter de suite car le processus thérapeutique en a besoin pour se déployer. Ils œuvrent à mettre au travail cette idéalisation pour redevenir accessible, imparfaitement humain aux yeux des patients. Ils s'efforcent, en respectant le rythme du patient, à amener ce dernier vers une autonomisation complète pour que celui-ci puisse terminer sa tranche de thérapie en éprouvant toutes les ressources dont il dispose pour poursuivre son chemin sans l'aide d'un tiers.